

Claresco Foncier Valor DI

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

CLARESCO Foncier Valor – Classe DI (EUR), un compartiment de la SICAV CLARESCO SICAV, géré par la société CLARESCO FINANCE, code ISIN LU1379105353, site internet www.claresco.fr. Appeler le + 33 (0) 1 53 45 38 28 pour plus d'information.

Ce Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Document produit le 25/01/2023.

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce fonds est un compartiment de la sicav CLARESCO SICAV.

Chaque compartiment est une entité juridique séparée, ayant son propre financement, ses propres engagements, ses propres plus-values ou moins-values, son propre calcul de VL et ses propres frais. L'investisseur peut convertir les actions qu'il détient dans la classe d'un compartiment contre des actions d'une classe d'un autre compartiment de la SICAV, conformément aux modalités décrites dans le prospectus.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation.

Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller.

Objectifs

CLARESCO FONCIER VALOR vise à surperformer sur la durée de placement recommandée de 5 ans son Indicateur de Référence (indice EPRA EUROZONE CAPPED NR, calculé dividendes nets réinvestis sur cours de clôture) dans le cadre d'une stratégie d'investissement consistant à sélectionner des actions de sociétés foncières cotées dont le gérant estime que la situation et les perspectives offrent un potentiel d'appréciation durable.

La stratégie du fonds est conforme aux dispositions de l'article 8 du Règlement dit « SFDR ».

De plus, CLARESCO FONCIER VALOR a reçu le label ISR en février 2022.

Le portefeuille est investi en permanence à plus de 75% en actions de sociétés ayant un statut de foncières cotées sur des marchés réglementés ou organisés de la zone Euro. La sélection des valeurs s'appuie sur une approche multicritères qui porte notamment sur les éléments suivants :

- 1) Actif Net Réévalué, rendement des dividendes, génération de trésorerie, structure financière et niveau d'endettement;
- 2) Qualité des immeubles, risque de vacance, de perte de valeur et d'obsolescence;
- 3) Qualité de la gouvernance et de l'équipe de management;
- 4) Allocation entre les différentes catégories d'actifs en fonction de l'environnement économique.

La hiérarchisation des entreprises entre elles et la décision d'investissement ne résultent pas de l'application d'une moyenne pondérée de notes établies sur les quatre critères ci-dessus. Le portefeuille est exposé aux actions de la Zone Euro dans une fourchette comprise entre 60% et 100% de son actif. Le fonds est investi accessoirement en actions de pays de l'Union Européenne ne faisant pas partie de la Zone Euro (Royaume-Uni, Danemark, Suède) ou d'autres pays (Suisse, Norvège). CLARESCO FONCIER VALOR peut utiliser des instruments financiers à terme afin de couvrir ou exposer le portefeuille aux risques actions, changes et taux, sans rechercher de surexposition, dans la limite d'une fois l'actif, à la condition que l'exposition au risque « actions de la Zone Euro » demeure en permanence supérieure à 60%. Ces instruments incluent des produits dérivés listés (futures action, taux et change) ainsi que des options.

Il pourra investir jusqu'à 25% de son actif en actions de sociétés n'ayant pas le statut de foncière mais appartenant à des secteurs connexes (concessions, hôtels, construction, équipement, ingénierie...).

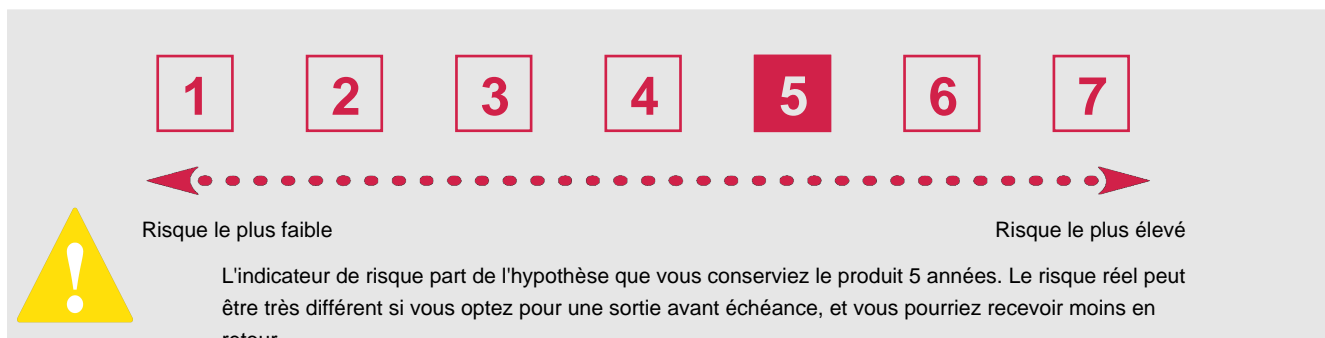
Le fonds pourra être investi jusqu'à 100% en actions de petite capitalisation.

Investisseurs de détail visés

Le compartiment s'adresse aux souscripteurs qui souhaitent s'exposer aux marchés des actions de sociétés foncières cotées de la Zone Euro et souhaitent investir pour une durée minimale de 5 ans. La devise de référence du compartiment est l'euro. La Classe DI de ce compartiment émet des actions de distribution.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée.

Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants sont matériels et mal pris en compte dans le SRI: Contrepartie, Liquidité, Gestion, Dérivés et Opérationnels. Ces risques sont décrits dans le prospectus du fonds.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de Performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 5 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre septembre 2017 et septembre 2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre septembre 2016 et septembre 2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre novembre 2016 et novembre 2021

Période de détention recommandée : 5 ans			
Exemple d'investissement 10 000 €			
Scénarios		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	1 750 €	2 600 €
	Rendement annuel moyen	-82,55%	-23,63%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 310 €	7 230 €
	Rendement annuel moyen	-36,86%	-6,27%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 380 €	11 160 €
	Rendement annuel moyen	3,77%	2,22%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 370 €	13 110 €
	Rendement annuel moyen	33,66%	5,56%

Que se passe-t-il si CLARESCO FINANCE n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Ce produit est un fonds, ce qui permet le rachat même si la société de gestion fait défaut.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 € sont investis

Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	310 €	1 363 €
Incidence des coûts annuels (*)	3,10%	3,20%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,41% avant déduction des coûts et de 2,22% après cette déduction.

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique:

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	0 €
Coûts de sortie	1,00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé	100 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,44% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	144 €
Coûts de transaction	0,31% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	31 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	20% de la surperformance de l'OPCVM nette de frais de gestion par rapport à son indice de référence (EPRA EUROZONE CAPPED NR).	36 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je récupérer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de calcul et de publication de la valeur liquidative (VL), avant 17 heures (heure de Luxembourg). Elles sont exécutées le premier jour ouvré suivant, sur la VL de la veille.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

La réclamation peut être faite par courrier, téléphone ou courriel, ou auprès de l'interlocuteur habituel du client.

Courrier : CLARESCO FINANCE - 6 rue Lamennais - 75008 Paris, France

Téléphone : + 33 (0) 1 53 45 38 28

Courriel : info@claresco.fr

Autres informations utiles

- Dépositaire : CACEIS Bank Luxembourg Branch
- Pour toute information complémentaire sur CLARESCO SICAV (le « fonds »), sur d'autres classes du compartiment et sur d'autres compartiments du fonds ou afin d'obtenir gratuitement une copie du prospectus en français ou des derniers rapports annuels et semestriels rédigés en français, veuillez contacter le fonds ou CLARESCO FINANCE auprès de leurs sièges sociaux. Le prospectus et les derniers rapports annuel et semestriel sont également disponibles via internet sur le site www.claresco.fr
- La valeur liquidative est disponible : auprès de CLARESCO FINANCE (6, rue Lamennais 75008 Paris France) au + 33 (0) 1 53 45 38 28 sur le site internet : www.claresco.fr ou par Email : claresco@claresco.fr
- Le prospectus, les rapports annuel et semestriel sont établis pour l'ensemble du fonds. L'actif et le passif des différents compartiments sont ségrégués. Les actifs d'un compartiment particulier ne seront disponibles que pour satisfaire les dettes, engagements et obligations qui se rapportent à ce compartiment.
- Vous pouvez consulter les performances passées du Fonds au cours des 10 années passées ainsi que les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.claresco.fr
- La responsabilité de CLARESCO FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.